

1960, année de l'Afrique



"LA VOIE AFRICAINE VERS LE SOCIALISME..."

(Ici, Modibo Keita et Mamadou Dia, président et vice-président du gouvernement, du Mali, lors du transfert des compétences.)

LES PROBLÈMES DE L'AFRIQUE NOUVELLE

DESORMAIS, la décolonisation est une tâche marginale, quoique fort importante, puisque les rapports franco-africains dépendront finalement de la manière dont il sera mis fin au conflit algérien. Mais la majeure partie de l'Afrique a été décolonisée politiquement à un rythme impétueux depuis 1955.

Il ne reste plus à décoloniser qu'Angola (les colonies portugaises) et certains territoires de dépendance anglaise en voie d'évolution (Kenya, Rhodésie, Ouganda). La dramatique question de l'Afrique du Sud (indépendante sous domination blanche) est beaucoup plus un problème racial que colonial. Dorénavant, l'essentiel, c'est la coopération, mais laquelle ? Coopération dans l'égalité, la justice et la liberté, ou selon les rapports inspirés par les visées impérialistes ? On peut appeler néo-impérialisme cette tentative de liquider le vieux colonialisme tout en maintenant les rapports de domination stratégique et économique.

Dans les événements du Congo ex-belge, les manœuvres du néo-impérialisme sont très apparentes. De même l'ultimatum — impliqué dans le premier projet constitutionnel de 1958 (de Debré) —, consistant à imposer un statut préfabriqué ou bien à précipiter dans la sécession l'Etat africain intéressé — était une démarche typiquement néo-impérialiste, tout comme l'est une certaine conception centraliste et protectionniste de la zone franc.

Les expériences de la Tunisie, du Maroc, puis récemment du Mali, ont démontré que le néo-impérialisme pouvait être efficacement combattu par un mélange de fermeté et d'habileté politiques, sans qu'il s'ensuive la rupture avec la France et tout en maintenant malgré la guerre d'Algérie (plus ou moins bien, selon le cas) une souhaitable et utile coopération.

On pourrait faire les mêmes observations pour le Ghana, la Nigéria et la Grande-Bretagne, dont les rapports obéissent aux mêmes lois, quoiqu'avec des démarches de forme différentes, tenant à la plus grande souplesse initiale du « Commonwealth ».

Devant le néo-impérialisme, le socialisme européen et international doit élaborer sa stratégie, en collaboration avec les mouvements d'émancipation africains, principalement ceux qui se réclament du socialisme, en vue d'instituer des rapports de justice et d'égalité dans la coopération entre l'Occident et l'Afrique.

Pour cela, il convient d'être informé des aspirations de l'Afrique nouvelle et de ses problèmes.

Unité

Son premier problème est celui de l'Unité, pour résister à la balkanisation et aux manœuvres de division inspirées par les intérêts capitalistes et

stratégiques (exemple : l'Union Minière et le Katanga). L'indépendance africaine est un fait acquis, sauf pour quelques attardés du colonialisme, mais les grandes compagnies veulent orienter cette indépendance dans leur sens et non dans celui des peuples. Par ailleurs, l'unité se heurte à des particularismes évidents qu'on ne saurait effacer d'un trait de plume constitutionnel. Historiquement, cette préoccupation de l'Unité est naturelle puisque la dénomination coloniale s'est opérée à la faveur du partage décidé en 1885 par le traité de Berlin. Economiquement comme politiquement, l'unité africaine comme l'unité européenne, représente en principe un progrès et s'inscrit dans l'interdépendance des évolutions mondiales.

Mais sous quelle forme se fera cette unité ? Sous la forme totalitaire ou démocratique ? C'est pour préparer la voie à la solution démocratique que l'organisation politique de nos camarades du Mali s'est intitulée « Parti de la Fédération Africaine » (P.F.A.). Il s'agit de promouvoir l'unité dans la diversité et de poser avec cette formule les fondements d'une Fédération qui pourra s'étendre progressivement à toute l'Afrique. Dans le rapport général du Congrès Constitutif du P.F.A., L. Sedar Senghor souligne la supériorité de l'Etat fédéral sur l'Etat unitaire : « *Il n'y a qu'un moyen, dit-il, de réduire la tyrannie de l'Etat, de conjurer ses maladies comme le voulait le socialiste Proudhon, c'est le Fédéralisme, c'est-à-dire la décentralisation et la déconcentration des institutions tant économiques que politiques* ». Et il souligne : « *La création de la Nation négro-africaine par l'Etat fédéral doit donc être le souci de tous les militants du P.F.A., la mystique de la Fédération leur mystique* ».

Parti unique et démocratie

Un autre problème, non moins important, qui se pose aux peuples africains, est celui du régime politique : parti unique ou démocratie.

Tous les leaders sérieux estiment que dans un continent sous-développé dont les 9/10 des habitants sont des paysans analphabètes, on ne saurait transposer « la démocratie » de type occidental. Mais s'agit-il pour autant d'instaurer le système du parti unique totalitaire, anéantissant toute diversité et opposition ?

Certains intellectuels occidentaux, avec leur habituelle légèreté, s'en font parfois les champions. Au contraire, les Africains essayent de tirer les leçons du fascisme comme du stalinisme, et de trouver une formule qui sauvegarde les libertés essentielles au travail et à l'homme, tout en assurant le maximum d'autorité pour la construction des économies nouvelles. En Tunisie, Habib Bourguiba exerce une forte autorité en s'appuyant sur le Néo-Destour et sur la centrale syndicale, l'U.G.T.T., mais ni le parti communiste, ni le vieux Destour n'ont été dissous. Au Mali, on a procédé à des regroupements dans le sens de l'Unité. Senghor, au nom du P.F.A., définit ainsi les droits de l'opposition :

« Son rôle est certes de critique, *mais la critique doit être constructive en démocratie. La loi est faite aussi pour l'opposition, elle est tenue de la respecter. Les*

gouvernements, sous le contrôle du parti majoritaire, prendront toutes les lois et mesures nécessaires pour faire entendre raison à une opposition démagogique. Ils ne toléreront ni violation de la loi, ni appels à l'illégalité et à la violence, que les prétextes en soient religieux ou raciaux. C'est le sens démocratique que nous donnons à la dictature du prolétariat. »

Au Dahomey, on assiste à un regroupement dans le sens de l'unification en vue de créer un rassemblement politique qui sera un instrument unique de gouvernement. Au Moyen-Congo, au contraire, l'abbé Fulbert a mis l'opposition socialiste en prison. Au Maroc, on connaît la lutte qui existe entre le Palais, l'Union Nationale des Forces populaires, le parti de l'Istiqlal, le Mouvement Populaire Marocain.

Une étape caractérisée par une union constructive pour un programme de modernisation, union orientée dans le sens du progrès, des intérêts populaires, se révèle bénéfique pour le peuple toutes les fois qu'elle est rendue possible par les rapports des forces, l'intelligence et la maturité des cadres. C'est sur la base de cet acquis que l'opposition pour le socialisme sera facilitée, le moment venu.

Le choix

En effet, sans qu'il puisse être encore question de socialisme, il est évident que le choix actuel du modèle de développement est décisif pour préparer le choix final. S'appuyer sur les débris du colonialisme, les forces rétrogrades, maintenir les anciens privilèges économiques ou bien, au contraire, planifier, moderniser, construire des institutions nouvelles, politiques, économiques, culturelles, — telles sont, dans la première phase, les deux voies ouvertes.

Indépendante depuis quatre ans, la Tunisie a d'abord créé une démocratie moderne basée sur la laïcité de l'Etat, le suffrage universel, une assemblée constituante qui a opté pour un régime présidentiel. Sur la base de la modernisation politique, Habib Bourguiba entreprend la modernisation économique, récupère les services concédés, crée un Conseil du Plan, accélère la formation des cadres, organise le réseau de la coopération, en bref, s'attaque au sous-développement selon des méthodes qui préparent, le moment venu, l'option pour un socialisme démocratique.

Au Mali, on se prononce, non certes pour le socialisme dans l'immédiat, mais pour la « *voie africaine vers le socialisme* ». L. Sedar Senghor, au nom du P.F.A., a déjà fait un choix doctrinal de principe : « *Récapitulons les apports positifs de Marx. Ce sont : la philosophie de l'humanisme, la théorie économique, la méthode dialectique. Nous y ajoutons comme moyens le syndicalisme et la planification. Et aussi le fédéralisme, la mutualité et la coopération, qui nous viennent des socialistes idéalistes français : Proudhon, Saint-Simon, Fourier... Nous sommes pour une voie moyenne, pour un socialisme démocratique* ».

Bien que ne se concrétisant pas dans une formule, la démarche de Sékou Touré en Guinée — compte tenu des difficultés et des évolutions résultant de l'excommunication majeure de 1958 —, n'est pas fondamentalement différente. Sékou Touré, président

du Parti Démocratique de Guinée et chef d'Etat, insiste sur l'importance de la « coopération », non seulement du point de vue économique, mais comme moyen d'éducation : « Encouragement du mouvement coopératif et des initiatives populaires, pour faire de l'investissement humain le point de départ d'une économie nationale planifiée, basée sur le travail collectif du peuple et préoccupée avant tout de l'élévation progressive de son niveau de vie ».

Le président du P.D.G. met en valeur le procédé de l'investissement humain, pratiqué notamment au Soudan, en Guinée et dans d'autres pays d'Afrique : « Pour le capital, l'investissement humain interprété selon les normes et les conceptions coloniales, a été un acte militant, particulièrement remarquable en soi, mais sans continuité. Pour l'intérieur, interprété sur le plan de la solidarité africaine, il a été un nouveau moyen d'évolution, une nouvelle possibilité de progrès et de perfectionnement.

Le syndicalisme

Cette voie socialiste peut être sérieusement préparée par le syndicalisme africain. On connaît le rôle de pionnier joué par Ferhat Hached et l'U.G.T.T. qui ont facilité la tâche de Bourguiba et du Néo-Destour. Le Syndicalisme assume le rôle d'éducateur et de formateur du mouvement démocratique et coopératif. Cependant, les salariés (6 % en moyenne) sont peu nombreux par rapport à la masse énorme des paysans et des sans-travail africains. Il y a quelque 3 millions de syndiqués pour 200 millions d'habitants. Le rapport du P.F.A. souligne l'originalité du problème syndical en Afrique : « Le revenu annuel moyen d'un fonction-

naire africain est d'environ 360.000 fr. C.F.A., celui d'un salarié du secteur privé de 180.000, tandis que celui d'un paysan est de 100.000 francs, dans l'ancienne A.O.F. ». Or, il y a 90 % de paysans.

Par suite, les problèmes de la lutte de classes ne sauraient se poser en Afrique comme en pays développés et industrialisés. Les schémas de la gauche occidentale ne sont pas transportables. Il y a lieu de redéfinir de justes rapports entre le socialisme européen et les mouvements africains. De 1948 à 1956, nous avons au sein du « Congrès des Peuples contre l'impérialisme », rassemblé le Néo-Destour, l'Istiqlal, le M.T.L.D., le Conseil National Malgache, les partis de la Gold Coast, Nigeria, Sierra Leone, certaines Fédérations d'Afrique, etc. C'était possible sur un plan négatif et relativement simple : anticolonialisme, indépendance. Mais, désormais, les problèmes et les centres de gravité ont changé. Déjà la Conférence de Bandoeng (1955), les Congrès des Peuples Africains d'Accra (1958) et de Tunis (1960), ont mis en relief l'action économique, le néo-colonialisme, la planification, et même récemment, l'idée d'un marché commun africain. Une centrale syndicale africaine est envisagée, que les Tunisiens voudraient voir reliée aux organisations internationales et non séparées d'elles.

Pour les socialistes, l'heure est venue de se reconverter également aux nouvelles tâches de la Coopération internationale et de la lutte contre le sous-développement. Ce sera la meilleure voie pour exprimer notre solidarité à l'Afrique nouvelle et pour l'aider à résoudre ses problèmes.

Jean ROUS.

L'AFRIQUE ET SES DRAPEAUX

CETTE année 1960 aura vu l'accession à l'indépendance de la quasi-totalité des territoires français d'Afrique Noire. L'année prochaine terminera peut-être ce processus irréversible de libération politique des peuples « colonisés ». Il aura fallu dix années pour que se réalise la grande transformation annoncée par nombre d'esprits clairvoyants. Il faut reconnaître que l'Afrique Noire française aura été heureusement épargnée du tragique et sanglant déroulement des événements qu'ont connus les peuples colonisés d'Asie. Il n'en est pas de même, il est vrai, pour Madagascar, dont on se souvient la terrible répression de 1947, ni de l'Afrique blanche. Mais ces faits n'arrêtent en rien l'irrésistible marche vers l'indépendance nationale,

Au début de 1950, l'Afrique — dans son entier — ne possédait que quatre pays indépendants sur son continent : le Libéria, l'Ethiopie, l'Egypte et l'Union

Sud-Africaine, cette dernière au profit d'un Etat blanc et ségrégationniste des Afrikanders. Depuis sont nés la Libye et le Soudan (ex anglo-egyptien), le Maroc et la Tunisie en 1956.

Le Ghana, avec ses sept millions d'habitants, est, depuis le 1er juillet, une République membre du Commonwealth. Les quarante millions d'habitants de la Fédération de Nigeria, — le territoire le plus peuplé d'Afrique — seront indépendants le 1er octobre prochain. Au début de ce mois, l'Italie abandonnait son mandat sur la Somalie, tandis que le Somaliland, libéré quelques jours auparavant par la Grande-Bretagne, fusionnait avec sa voisine pour former une République Somalie unitaire, forte de moins de deux millions d'habitants, assez pauvres surtout dans l'ancien protectorat britannique, mais soumis à l'influence panislamique.

Le Congo — anciennement belge — est, depuis le

30 juin, affranchi de la tutelle du roi des Belges Avec ses treize millions d'habitants, le Congo se présente comme l'un des plus riches et des mieux structurés des pays d'Afrique. Malheureusement pour lui, la politique paternaliste belge a systématiquement négligé la formation de cadres autochtones, et la jeune République du Congo se trouve devant l'angoissant problème de son unité et des moyens humains de gouvernement.

Les territoires sous administration anglaise du Sud-Est africain évoluent vers une autonomie locale, mais devant s'adapter au courant d'indépendance. La Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland (7 millions d'Africains et 220 non africains) gouvernée par une minorité européenne, et non acceptée par les Africains, prépare une constitution assurant une plus grande participation des Africains. Le Tanganyka, (9 millions d'Africains, 112.000 asiens et arabes, 230.000 européens) est un territoire sous tutelle, qui demande son indépendance à l'O.N.U. Le Kenya (6 millions d'Africains, 150.000 asiens et arabes, 50.000 européens) négocie l'autonomie.

Quant aux possessions espagnoles et portugaises - Guinée, Sierra-Léone, Mozambique, Angola, etc.. il est peu probable qu'elles puissent longtemps rester en dehors du courant d'indépendance africain.

La Guinée a pris son indépendance lors du référendum de 1958. Les autres pays de l'A.O.F. et de l'A.E.F. avaient choisi la voie de la Communauté pour suivre leur évolution.. Il aura fallu deux années à peine pour que la Constitution soit caduque. Sénégal et Soudan — réunis dans la Fédération du Mali — avec une population de six millions d'êtres, ont obtenu leur indépendance le 20 juin 1960. Les cinq millions de malgaches sont en République depuis le 25 juin. Le Conseil de l'Entente — qui groupe, avec plus de douze millions d'habitants, le Niger, la Haute Volta, la Côte d'Ivoire et le Dahomey — entreprend des pourparlers avec la République française pour obtenir son indépendance avant de discuter des accords de coopération. L'Union des Républiques d'Afrique Centrale — composée du Congo français, du Tchad et

de la République Centre-africaine (anciennement Oubangui-Chari) espère donner, avant la fin de l'année, l'indépendance à ses quatre millions et demi d'habitants, tandis que le Gabon, le plus riche de l'ex A.E.F. avec ses cinq cents mille habitants et ses ressources naturelles entend diriger lui-même des pourparlers identiques. Pour sa part, enfin, la République islamique de Mauritanie, malgré ses sept cents mille âmes, mais forte de sa position stratégique et de ses richesses en fer et en cuivre aux confins des territoires sahariens, a demandé, pour le début de 1961, sa souveraineté. On sait déjà que le Cameroun (4 millions d'habitants) et le Togo, (1 million d'habitants) ne sont plus sous tutelle de l'O.N.U. et de la France, le premier depuis janvier 1960, le second depuis le 27 avril.

Ainsi, on le voit, la carte de l'Afrique n'est pas facile à faire et il est prudent d'attendre quelque peu avant de la redessiner. D'autant qu'il est malaisé de présumer le statut de l'Algérie — porte des départements sahariens sur la Méditerranée. Et aussi parce que les jeunes Etats accédant à l'indépendance semblent avoir compris parfaitement la nécessité des regroupements économique-politiques, seuls susceptibles de constituer ces grands ensembles, aujourd'hui indispensables pour promouvoir le développement économique et industriel qui s'impose, et qui est rendu possible grâce à la coopération interafricaine et internationale dans une planification des besoins.

Car il ne faut pas confondre l'indépendance réelle avec le décor destiné à masquer les chaînes économiques qui asservissent tout autant — sinon plus sûrement — que le drapeau étranger flottant au mât de la place commune. C'est à partir de l'indépendance franche et loyale que peuvent se tisser solidement — dans la libre discussion entre Etats souverains — les liens d'entraide et de coopération indispensables pour assurer l'évolution des pays modernes vers le progrès humain.

B. Ad. BENOIST

L'HEURE DE VERITE

par **G. GAVARRY**

LA décision prise par les Etats de l'Entente d'accéder à leur indépendance avant toute négociation sur les modalités des accords à passer entre eux et la République Française va faire sonner l'heure de vérité.

Désormais les rapport entre les peuples d'Afrique et

la France se situeront sur un pied de parfaite égalité juridique.

Dans ces conditions, saurons-nous conserver l'amitié de ces peuples d'expression française en pratiquant à leur égard une politique de réelle coopération, fondée sur l'esprit de solidarité qui doit animer pays

développés et pays sous-développés, montrant ainsi au monde la voie à suivre ou bien, au contraire, écoutant les partisans du « désengagement » en Afrique Noire, partisans qui se recrutent tant parmi les colonialistes désenchantés que les « européens » fervents et les financiers prudents, allons-nous monnayer notre aide au maximum pour conserver une clientèle internationale à l'O.N.U.? Et si, d'aventure, nous n'obtenions pas satisfaction sur ces points, allons-nous abandonner l'Afrique Noire à son sort?

Il semble bien, en effet, que ce sera, demain, le choix à faire et nous devons peser de toutes nos forces pour que triomphe la première solutions, fidèles en cela à notre conception d'une France généreuse qui sait surmonter les déceptions de quelques-uns même lorsqu'elles sont fondées et elles ne le sont pas toutes.

Le développement économique

Depuis près d'un siècle, la colonisation française a pénétré l'Afrique Noire avec tout ce que cela comporte de succès et d'échecs, d'effets heureux et malheureux. Le bilan en a souvent été dressé, mais rarement avec objectivité : les uns voulant parer leur action de toutes les vertus, les autres niant systématiquement tous les effets bénéfiques. Le recul nécessaire faisant défaut, il est prématuré de vouloir établir un tel bilan. Ce qui, par contre, est urgent, c'est tenter d'établir avec des peuples dont les élites partagent avec nous les méthodes de pensée, la langue et les idéaux de justice et de liberté, des rapports fondés sur le respect de la dignité et la solidarité humaine.

Parvenus à l'Indépendance politique, les Etats d'Afrique ont à affronter maintenant le formidable problème du développement. Pour le résoudre, ils doivent compter d'abord sur eux-mêmes certes, mais aussi sur l'aide indispensable des pays possédant en abondance techniciens et capitaux.

L'effort à accomplir sur eux-mêmes, la quasi totalité des dirigeants africains en est consciente, mais ce n'est pas le cas généralement des populations concernées; c'est pourquoi les régimes qui s'instaureront auront généralement recours à des méthodes fort différentes de celles en vigueur dans les démocraties occidentales et s'appuieront sur des organisations de masse dont le style pourra s'apparenter avec celui en vigueur dans les démocraties populaires. Au surplus, ces Etats utiliseront le plus souvent des techniques socialistes qui ont fait leurs preuves en matière de développement économique rapide.

Un sentiment d'injustice

Si le Gouvernement français, par réaction doctrinale, venait à cesser son aide ou l'assortir de conditions incompatibles avec les méthodes de développement choisies par ces Etats, ceux-ci se trouveraient contraints de rechercher d'autres partenaires qui s'en accommoderaient sans être pour autant les plus qualifiés à apporter une coopération que les ingénieurs, les professeurs, les médecins, les économistes français

peuvent fort efficacement fournir.

La référence souvent faite au monde occidental, au camp des nations libres, à la conception latine ou anglo-saxonne de la démocratie ne constitue nullement un thème susceptible d'exalter les pays d'Afrique Noire. Pour une population dont les 9/10 au moins se trouvent au stade de l'économie traditionnelle avec tout ce que cela comporte sur le plan de la diffusion de la culture, des techniques de production, des niveaux de vie, de l'état sanitaire, de la scolarisation, cette référence n'a aucune signification. Quant à la population des villes, déjà intégrée dans une économie d'échanges, elle a une conscience beaucoup plus vive des inégalités entre elle et les européens qu'elle côtoie, qu'entre elle et les populations rurales. Cette constatation lui donne un sentiment d'injustice, un sentiment « d'exploitée » qui n'entraîne pas un courant naturel de sympathie vers celui considéré comme « l'exploiteur ».

Certes il convient de ne pas systématiser, ni de généraliser hâtivement; ce sentiment n'existe pas chez tous. Mais il existe en puissance et peut facilement être exploité par tel ou tel élément qui veut se constituer une clientèle électorale ou syndicale et qui n'hésitera pas, consciemment ou non, à aller de surenchère en surenchère.

Les gouvernements des Etats africains qui ont à lutter pour ne pas succomber à cette démagogie facile ne doivent pas, de surcroît, trouver dans leurs partenaires français des champions déclarés de l'anti-communisme systématique, car, ce faisant, ils apporteraient de l'eau au moulin de cette opposition démagogique qui aurait beau jeu de dénoncer la complicité de leurs gouvernements avec les forces d'exploitation et leur trahison vis-à-vis des peuples du tiers monde.

Volonté de coopération

Manifester notre volonté de coopération sans exiger des Etats africains qu'ils adoptent telle ou telle voie de développement est une condition sine qua non de la durée des rapports entre la France et l'Afrique.

De même, il est essentiel de ne pas se comporter en partenaires jaloux, ombrageux des échanges que les pays africains sont susceptibles d'avoir avec telle ou telle puissance. Le désir des ces Etats d'entrer en contact avec d'autres pays que le nôtre constitue un phénomène naturel pour un pays qui sort de l'ère coloniale; il n'y a donc pas lieu de considérer ces désirs comme des manifestations d'hostilité à l'égard de la France ; au surplus, si notre coopération et notre aide s'effectuent dans l'esprit que nous déclarons officiellement il n'y a aucun risque à ce que les jeunes Etats d'Afrique puissent les comparer à d'autres, au contraire.

Enfin, et surtout, l'arrêt de la guerre en Algérie constitue une condition indispensable au maintien des liens entre la France et l'Afrique. Si cette guerre devait se poursuivre il ne fait aucun doute que tous les Etats africains d'expression française, même les mieux disposés à notre égard, feront bloc au sein du groupe afro-asiatique, et s'associeront à toute nation

1960, année de l'Afrique

condamnant la France à ce sujet, ce qui entraînerait « ipso facto » des réactions françaises de nature à compromettre définitivement les relations franco-africaines.

Après avoir réussi convenablement la délicate et nécessaire entreprise de décolonisation en Afrique Noire, la France saura-t-elle y montrer sa volonté de coopération avec tous les Etats qui cherchent leur voie de développement et comptent sur leurs amis français plus que sur aucun autre ou bien, renonçant à l'œuvre

entreprise dès lors qu'elle n'est assortie ni d'intérêts immédiats pour quelques-uns ni de signes extérieurs de grandeur pour quelques autres, va-t-elle écouter les partisans égoïstes du « désengagement »?

Le P.S.U. doit faire clairement entendre sa voix dans ce débat, prendre une position sans équivoque sur l'aide à apporter aux pays du tiers Monde et entraîner derrière lui toutes les forces de gauche. Il se doit d'être à l'avant-garde de ce grand combat qui domine cette seconde moitié du XX^e siècle.